

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 8 septembre 2026

La Région des Pays de la Loire mobilise 12 M€ pour adapter les élevages aux fortes chaleurs

La Présidente de Région Christelle Moranaïs, accompagnée de Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'Agriculture, a présenté ce mardi, lors d'une visite d'exploitation bovine à L'Oie en Vendée, un appel à projets de 12 millions d'euros dont les éleveurs pourront bénéficier pour adapter leurs exploitations aux épisodes caniculaires.

Le choix d'un investissement tourné vers l'avenir

Le plan national annoncé vendredi par la ministre de l'Agriculture mobilise plus d'un milliard d'euros pour indemniser les pertes et soutenir les trésoreries. **La Région poursuit, pour sa part, la politique de long terme engagée depuis plusieurs années pour transformer et adapter les élevages ligériens au changement climatique.**

« Face aux canicules, les agriculteurs n'attendent pas de nous des discours sur le climat, ils attendent des solutions. Pendant l'été, nous avons travaillé avec les agriculteurs et les filières pour identifier les investissements les plus utiles. Ce qu'une Région doit faire : agir concrètement pour des exploitations mieux équipées et moins vulnérables. Les Pays de la Loire sont une grande région d'élevage. Mon objectif est simple : qu'ils le restent. »

Christelle Moranaïs, Présidente de la Région Pays de la Loire

Un dispositif ouvert à tous les élevages

Doté de 12 millions d'euros cet appel à projets est ouvert aux six grandes filières d'élevage (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, lapins).

Les investissements éligibles couvrent les équipements permettant de réduire les températures dans les bâtiments et d'assurer le bien-être des animaux : ventilation, brumisation, isolation, aération, douchage, abreuvement, revêtements extérieurs de toiture, ombrage, etc.



Le règlement et les critères d'éligibilité ont été volontairement simplifiés, afin d'en faciliter l'accès. Les dossiers seront subventionnés à hauteur de **40%** d'une dépense éligible entre 5000 et 40 000 € soit une aide maximale de 16 000 €. Les agriculteurs pourront déposer leur demande entre le **2 novembre et le 5 janvier 2027**. Les travaux ne devront pas avoir débuté avant le 1^{er} mai 2026 et ne pas être achevés avant le dépôt de la demande.

Ce nouvel appel à projets complète la stratégie élevage régionale votée en 2025 et les solutions expérimentées depuis plusieurs années (programmes de recherche FERMADAPT sur l'élevage et CLIMATVEG sur les productions végétales) pour l'adaptation des bâtiments au changement climatique, les nouvelles conduites d'élevage, ou la sécurisation de l'alimentation animale.

Il prolonge la dynamique engagée avec le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (PCAE), qui a permis depuis 2023 d'accompagner la modernisation et la transformation durable de plus de 2 500 exploitations à hauteur de 78,8 M€ et dont le déploiement se poursuivra en 2027.

Au total, les actions de la Région en matière d'adaptation et d'atténuation du changement climatique dans les secteurs agricole et agroalimentaire **représentent plus de 100 M€**.

CONTACT PRESSE



Elie Poupin : elie.poupin@paysdelaloire.fr — T. 02 28 20 65 34 / M. 06 99 16 10 76